

# Grille d'évaluation d'un texte pour satisfaire à un besoin d'imaginaire

## Français langue seconde – immersion 6<sup>e</sup> année

Cette grille d'évaluation, utilisée pour évaluer les écrits des élèves de la 6<sup>e</sup> année dans le cadre du test basé sur les normes, peut également être utilisée pour évaluer les récits des élèves en salle de classe.

La grille présente, d'une part, les éléments recherchés relatifs aux quatre critères (organisation, contenu, style et règles de la langue) et, d'autre part, des descripteurs pour chacun des niveaux de performance relatifs aux éléments recherchés.

### **Modalités de correction suggérées** (mise à jour en juillet 2003)

Faire une évaluation globale du texte

- Lire le texte de l'élève au moins deux fois en tenant compte des éléments recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation*.
- Déterminer le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble**, soit le niveau 5, 4, 3, 2 ou 1. Lorsque le texte correspond à des descripteurs de deux niveaux de performance adjacents :
  - utiliser l'énoncé général pour déterminer le niveau, mais
    - dans le cas où l'énoncé général n'est pas suffisant pour cerner un niveau, attribuer une cote finale qui représente le chevauchement entre les deux niveaux, soit le 4<sup>+</sup>, le 3<sup>+</sup> ou le 2<sup>+</sup>. La cote 1<sup>+</sup> n'est pas recommandée pour cette grille d'évaluation.

<b>Cotes</b>	5	4*	4	3*	3	2*	2	1
<b>Pourcentage</b>	100	92,5	85	77,5	70	62,5	55	40

Écriture de textes divers pour satisfaire un besoin d'imaginaire, pour proposer une vision du monde et pour explorer le langage  
(Rédiger un récit comportant plus d'un événement qui constituent l'intrigue)

Cote finale : 5 4\* 4 3\* 3 2\* 2 1

		Niveaux de performance				
		5	4	3	2	1
Énoncé général		Excellent L'élève s'exprime de façon claire, réfléchie et précise et fait preuve d'une certaine originalité.	Très bien L'élève s'exprime de façon claire et précise.	Bien L'élève s'exprime de façon claire et décrit de façon générale.	Réussite partielle Malgré certaines forces dans le texte, l'élève a plus ou moins réussi son récit. Le texte correspond à l'une de ces deux descriptions :	Non-satisfaisant L'élève n'a pas réussi son récit. Le texte correspond à l'une de ces descriptions:
Éléments recherchés du contenu, de l'organisation, du style et des règles de la langue	Intention : - Rédiger un récit comportant au moins deux événements	Le lecteur suit très facilement le déroulement de l'histoire. L'élève présente des événements où sont décrits de façon détaillée des personnages, des déclencheurs, des actions, des résultats et un dénouement. Des détails riches et variés renforcent, précisent et illustrent les événements. Les actions suscitent et captivent l'intérêt du lecteur. On a hâte de lire la suite.	Le lecteur suit facilement le déroulement de l'histoire. L'élève présente des événements où sont décrits des personnages, des déclencheurs, des actions, des résultats et un dénouement. Les détails sont variés et ils renforcent, précisent ou illustrent les événements.	Le lecteur suit le déroulement de l'histoire. L'élève présente des événements où sont décrits de façon sommaire des personnages, des déclencheurs, des actions, des résultats et un dénouement. Il n'y a pas de contradictions majeures. L'élève reste général dans ses descriptions. Il se peut que l'élève fasse surtout des énumérations ou qu'il ajoute des informations superflues qui peuvent ralentir le développement du récit.	Le récit est peu développée. Il est clair avec peu de détails. Il peut être répétitif.  Le récit n'est pas toujours clair. Le lecteur doit parfois interpréter pour arriver à comprendre ou suivre le déroulement du récit. Certains éléments essentiels peuvent être absents. Il peut y avoir des détails superflus qui nuisent au développement du récit.	Le récit est difficile à suivre ou à comprendre. Il y a une grande absence de détails essentiels ou une grande présence de détails superflus ou répétitifs qui nuisent au développement du récit.
	Cohérence du texte	Le récit est très cohérent. La structure narrative est respectée. Le passage d'une idée à l'autre est fluide et contribue à l'unité du texte. Les idées se suivent et s'enchaînent l'une à l'autre sans difficulté car elles sont reliées par des mots liens pertinents, précis et diversifiés, ce qui assurent une cohésion et une progression dans le récit. Il est très facile de repérer à qui ou à quoi les mots de substitution renvoient.	Le récit est cohérent et se lit bien. La structure narrative est respectée. Les idées se suivent et s'enchaînent l'une à l'autre sans difficulté car elles sont reliées par des mots pertinents et précis. Il est facile de repérer à qui ou à quoi renvoient les mots de substitution.	Le récit est cohérent. Il est simple et sans surprise. La structure narrative est respectée. Il y a une certaine progression entre les événements. Il y a des mots liens pertinents. Il est assez facile de repérer à qui ou à quoi renvoient les mots de substitution.	Le récit est cohérent. La structure narrative est respectée.  Par moments, le récit manque de cohérence. Il peut y avoir un manque de liens entre les événements. Le dénouement peut être faible ou peu lié au récit. Il n'est pas toujours facile de repérer à qui ou à quoi renvoient les mots de substitution.	Le texte est incohérent. Il est difficile de déceler une structure narrative. Il y a peu de liens entre les événements. Il peut être difficile de repérer à qui ou à quoi renvoient les mots de substitution.
	Ton du texte	L'élève a su établir un climat particulier et donner un ton qui suscite et maintient l'intérêt du lecteur. Le récit contient des phrases variées et un vocabulaire riche, intéressant et nuancé. L'élève a créé des effets (jeu de mots, jeux de phrases, comparaisons, réflexions personnelles, expressions originales, etc.).	L'élève donne un ton au récit et sait susciter l'intérêt du lecteur. Son vocabulaire est juste et les phrases sont variées. Même s'il n'est pas nécessairement original, l'élève a créé certains effets.	L'élève fait des tentatives pour donner un ton au récit et tient compte du lecteur. Le vocabulaire est juste et il y a une certaine variété dans les phrases. L'élève essaie de créer des effets et réussit à l'occasion.	L'élève fait peu de tentatives pour créer un ton et le récit est peu intéressant pour le lecteur. L'élève ne réussit pas à créer des effets.	L'élève ne fait aucune tentative pour créer un ton; le récit ne parvient pas à intéresser le lecteur qui a souvent envie d'abandonner sa lecture.
Connaissance de la langue	L'élève a une très bonne connaissance des règles retenues de la 1 <sup>re</sup> à la 6 <sup>e</sup> année et les applique de façon régulière même s'il peut y avoir quelques petites erreurs. Ses phrases sont bien construites. On observe que de rares anglicismes et l'absence de mots anglais est impressionnante.	L'élève démontre une bonne connaissance des règles de la langue et les applique la majorité du temps. En général, les phrases sont bien construites. Il y a peu d'anglicismes et peu de mots anglais.	L'élève démontre une connaissance générale de la langue. Il applique les règles souvent mais il y a plusieurs erreurs. En général, les phrases sont bien construites. Le récit peut contenir quelques anglicismes et quelques mots anglais.	L'élève démontre une connaissance générale de la langue. Il applique les règles souvent mais il y a plusieurs erreurs. En général, les phrases sont bien construites. Le récit peut contenir quelques anglicismes et quelques mots anglais.  L'élève démontre une connaissance limitée de la langue. Il n'est pas constant dans l'application des règles et il y a beaucoup d'erreurs d'orthographe d'usage. Plusieurs phrases sont mal construites et il peut y avoir plusieurs anglicismes et plusieurs mots anglais.	L'élève démontre un manque de connaissances des règles de base de la langue. Il y a beaucoup de fautes d'orthographe. Ces nombreuses erreurs nuisent à la compréhension du texte. Les phrases sont simplistes et souvent mal construites. On peut retrouver beaucoup de mots anglais ou d'anglicismes dans le texte.	

## **Éléments de la langue<sup>1</sup> de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, Français langue seconde – immersion**

### **1. Respect des règles retenues pour les classes de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année**

- *L'orthographe :*
  - orthographe d'usage
  - homophones (considérer ceux qui se trouvent dans le matériel utilisé de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année)
- *La ponctuation et les majuscules :*
  - deux points
  - trait d'union dans l'inversion sujet-verbe, trait d'union pour couper un mot
  - guillemets, apostrophe, accents, tréma et cédille
  - point d'interrogation et point d'exclamation
  - virgule dans l'énumération
- *Les accords de verbes :*
  - accord du verbe avec son sujet
  - temps de verbes usuels – présent, passé composé, imparfait, futur simple et futur proche
  - forme infinitive du 2<sup>e</sup> verbe dans la séquence verbe + verbe
- *Les accords en genre et en nombre :*
  - « e » pour féminin
  - « s » pour pluriel
  - « al » et « ail » en « aux »
  - dédoublement de consonnes finales
  - « er » en « ère », « eur » en « euse », «eux » en « euse », « teur » en « trice »

### **2. Construction des phrases**

- *L'ordre des mots, la présence de mots essentiels au sens de la phrase, la phrase complète :*
  - sujet + ne + auxiliaire + pas/jamais/plus/rien + participe passé
  - sujet + ne + auxiliaire + participe passé + personne
  - sujet + verbe + complément circonstanciel
  - sujet + auxiliaire + adverbe + participe passé
  - auxiliaire + participe passé + adverbe
  - sujet + ne + verbe aux temps simples + pas/jamais
  - sujet + verbe + adverbe
  - phrases affirmatives, négatives et exclamatives avec des compléments circonstanciels.

### **3. Absence de mots anglais ou d'anglicismes**

- Considérer comme erreur les mots anglais qui sont inacceptables en français. Les mots anglais qui sont acceptables d'après les dictionnaires français ne doivent pas compter comme erreur (par exemple : base-ball, parking, etc.)

---

<sup>1</sup> Liste compilée à partir de l'ouvrage suivant : ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA : *Les résultats d'apprentissage en français langue première (M-S4)*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 1996.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous référer à :

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA : « Annexe », *Français langue seconde – immersion, 6<sup>e</sup> année, Programme d'études – document de mise en œuvre*, 1998, Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française.